

Montigny

notre commune



Les jeunes diplômés
à l'honneur !



OCTOBRE ROSE
La Ville s'engage !

Lire p8



SOMMAIRE

2

➤ RETOUR SUR

La rentrée des classes

4

➤ RETOUR SUR

Retour sur les événements de septembre

5

➤ JEUNESSE

Retour sur la JaiMontigny et la soirée des diplômés

6

➤ BIODIVERSITÉ

L'atlas de la biodiversité présenté aux Igmymontains le 11 octobre.

7

➤ ACTUALITÉS

Tout savoir sur le budget participatif

8,9

➤ DOSSIER

Octobre rose : la ville mobilisée contre le cancer du sein

10,11

➤ ACTUALITÉS

Reportage à l'école des chats, programme de la semaine bleue, un nouveau boulanger à la gare...

12

➤ HISTOIRE

Il était une fois... l'ouverture de Continent

13

➤ ÇA BOUGE ET AGENDA

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

N° 380 Octobre 2022

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin, Dan Aucante

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Rentrée des classes

Ce jeudi 1^{er} septembre, 2 970 élèves ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la ville.



La rentrée est l'occasion pour Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, et Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, de rencontrer les parents.



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LA SANTÉ : UN BIEN PRÉCIEUX

La prévention en matière de santé publique est un enjeu majeur pour la France. Si la santé des Français est globalement bonne, la pandémie de Covid-19 a révélé de nombreux dysfonctionnements dans notre système de santé et mis en exergue les inégalités sociales d'accès qui persistent. De plus, les maladies chroniques progressent, les addictions restent à un niveau élevé, et la consommation de médicaments est supérieure à la moyenne des pays Européens*.

Il faut se féliciter des dernières annonces gouvernementales sur ce volet prévention. Même si le calendrier de mise en œuvre de ces mesures restent à préciser, il est proposé que le dépistage des infections sexuellement transmissibles soit gratuit et sans ordonnance jusqu'à 26 ans, que l'accès à la pilule du lendemain le soit également et à tout âge. De plus, il est envisagé que des consultations préventives gratuites à des âges clés pour la santé (25 ans, 45 ans, 65 ans) soient mises en place afin de pouvoir réaliser des bilans de santé.

Toutefois pour que cette politique de prévention soit un succès, il faudra aussi que des médecins généralistes puissent l'accompagner. Or, à Montigny, comme presque partout en France, il manque des praticiens. Il faudra plus de 10 ans depuis la suppression du numerus clausus en 2021 pour en espérer retrouver un niveau suffisant. La Municipalité a bien conscience de la pénurie de médecins généralistes sur la Commune : la ville en compte moins d'une dizaine dont quatre ont plus de 60 ans.

Même si la compétition est rude entre les communes qui tentent par tout moyen d'attirer des médecins, nous agissons pour obtenir de nouvelles implantations. Vous le savez, le centre de santé pluridisciplinaire SAGEO a ouvert ses portes en mars 2021 à la gare. Une étude est actuellement menée pour que la ville dispose de locaux pour accueillir de nouveaux médecins. La programmation des équipements publics et privés sur le projet de centre-ville prévoit également l'installation d'un cabinet médical.

Au-delà, la Commune mène des actions de prévention-santé depuis plusieurs années (mars bleu, octobre rose, actions de lutte contre les addictions...). Ainsi, je vous invite nombreux les samedi 15 et mercredi 19 octobre prochain à venir soutenir la lutte contre le cancer du sein et/ou venir trouver des informations sur les dépistages organisés des cancers (zumba, apéro rose, théâtre forum, stand d'information, café santé...). Entre autres aussi cette année et en partenariat avec la Maison du diabète et de la nutrition, un bus s'installera parvis Picasso le 12 octobre de 8h à 12h30 pour vous informer sur cette pathologie et sur les risques cardiovasculaires.

Ce mois d'octobre est aussi l'occasion de cajoler nos seniors en organisant la semaine bleue du 3 au 7 : ateliers d'initiation en tout genre, séance de cinéma, repas dansant, visites de musée, théâtre... Il y en a pour tous les goûts et elle démontre tout le dynamisme de nos aînés !

*Avis du CESE, Les enjeux de la prévention en matière de santé, de Jean-Claude Etienne et Christian Corne

RETOUR EN IMAGES



Fête des associations 2022

C'était le temps fort de la rentrée ! Les associations de la Ville étaient réunies, le 3 septembre dernier espace Léonard-de-Vinci pour permettre aux très nombreux Igmymontains venus pour l'occasion de s'informer et de s'inscrire aux activités sportives, culturelles et éducatives proposées tout au long de l'année.



La propreté de la ville évaluée

A l'occasion du *World Clean Up Day*, journée mondiale du nettoyage de la planète, le service municipal de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) a invité les bailleurs sociaux, le délégué du préfet, les services de la Ville et plusieurs associations à participer à un « diagnostic en marchant » quartier des Francs. L'initiative a permis de s'interroger sur la perception de la propreté et de déterminer collectivement les axes d'amélioration.



Halte aux sacs plastiques !

Selon sa composition, un sac plastique met plus de 100 ans à se dégrader dans la nature. Pour éviter qu'ils ne polluent l'environnement, la Ville a organisé une matinée de sensibilisation sur le marché Picasso mercredi 21 septembre dernier. Des ateliers de customisation de sacs en tissu ont été proposés, avec le soutien des associations Aiguillage, Les Pépites et du conseil municipal des enfants et des jeunes.





UN SAMEDI 100% HIP-HOP

Plusieurs dizaines de jeunes Ignymontains ont participé à la « JaMontigny », événement de danse hip-hop organisé par le service municipal de la jeunesse, samedi 24 septembre au COSEC en raison de la pluie. Une mise en jambe avant l'événement international "Pay the cost to be the boss", les 5 et 6 novembre prochains Espace Léonard-de-Vinci. La compétition, dédiée aux danses hip-hop, réunira les meilleurs danseurs du popping, du locking et du waacking. Archie Burnett, Jimmy Scoob Doo et Jaygee feront partie du jury. Parmi les nouveautés cette année, les catégories "battle kids" et "team battle". **Plus d'infos : www.pc2b.com**



UNE SOIRÉE FESTIVE EN L'HONNEUR DES DIPLÔMÉS

La traditionnelle soirée des jeunes diplômés s'est déroulée vendredi 16 septembre dernier à l'espace Léonard-de-Vinci. La fête de tous les certifiés Ignymontains, du brevet des collèges au baccalauréat, a réuni plus de 550 personnes pour l'édition 2022. 92 jeunes de la commune ont décroché une mention au bac lors de cette session : 14 mentions très bien, 26 mentions bien, 52 mentions assez bien. Chaque candidat diplômé a reçu des chèques Culture offerts par la mairie et les félicitations de Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, accompagné notamment de Mohamed Bourouis, adjoint au maire à la jeunesse et à l'insertion professionnelle.



NATURE & PAYSAGE



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Une soirée pour tout comprendre !

Pendant un an et demi, la Ville a élaboré son Atlas de la biodiversité communale (ABC) avec l'appui d'experts écologues et de plusieurs habitants qui ont fait part de leurs observations. Le résultat de ce travail de fourmi sera présenté aux Ignymontains, mardi 11 octobre à 19h, au Centre culturel Picasso.

De quoi s'agit-il ?

« Un ABC sert à développer la connaissance de la faune et de la flore sur un territoire et à partager cette connaissance avec le plus grand nombre de personnes afin de mettre en œuvre un plan d'actions », explique Marine Linglart, directrice et gérante d'Urban-Éco-Scop qui a accompagné la Ville pour mener ce recensement de la biodiversité. Plusieurs sorties nature ont ainsi été organisées, des sondages et des relevés ont été menés, des pièges photographiques et sonores ont aussi été installés à différents endroits de la commune. Le résultat de ce travail de terrain fait l'objet d'un document de plus de 200 pages et d'une version grand public de 44 pages, en téléchargement sur le site de la Ville à partir du 12 octobre (rubrique Cadre de vie, une ville nature, atlas de la biodiversité).

Quels sont les principaux enseignements à Montigny ?

« On peut noter deux choses importantes », indique Marine Linglart « d'une part, les bois de la commune présentent une assez forte valeur écologique et, d'autre part, il existe un réseau d'espaces publics et privés de belle facture. Les espèces peuvent relativement bien circuler entre les différents espaces verts ». Pour autant, nuance l'écologue et environnementaliste, des actions doivent être mises en place pour développer ce potentiel : « il faut notamment continuer à entretenir les bois, qui ont en moyenne entre 30 et 50 ans, et en veillant à les laisser vieillir et à préserver leur côté sauvage. »

Existe-t-il des espèces insoupçonnées à Montigny ?

« Nous avons recensé des espèces patrimoniales intéressantes », souligne Marine Linglart. On peut citer pour les plantes, l'arabette glabre, l'ornithoïpe délicat, la potentille dressée ou encore l'ornithogale en ombelle. Et pour les oiseaux : le roitelet huppé, le pouillot fitis, l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique, ou encore pour les rapaces la bondrée apivore. Ce qui fait dire à Marine Linglart, qu'il existe « un vrai potentiel de biodiversité à Montigny ». Une biodiversité que la Ville va s'attacher à développer dans les années futures.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



Questions à Casimir Pierrot

Adjoint à l'écologie, et aux nouvelles technologies de l'information

Pour quelle raison la Ville a-t-elle choisi d'élaborer un atlas de la biodiversité ?

Pour préserver et renforcer la place de la nature en ville, encore faut-il savoir de quoi l'on parle. Nous n'avions qu'une vision parcellaire de la biodiversité communale. L'atlas a permis d'augmenter sensiblement la connaissance de la collectivité sur cette biodiversité. Alors que 294 espèces de flore étaient connues, 403 le sont désormais. En ce qui concerne la faune, 57 espèces étaient recensées, contre 355 aujourd'hui.

Quelle sera la suite donnée à cet atlas ?

L'atlas comporte un plan d'actions pour renforcer la biodiversité. Nous allons nous attacher à le mettre en place, en faisant encore plus attention par exemple au choix des plantes de la commune, en entretenant nos espaces verts et boisés différemment selon leur particularité, en luttant contre les espèces invasives ou encore en créant des passages pour la petite faune. L'atlas, par certains aspects, a été une vraie prise de conscience et nous sommes très fiers avec le Maire et la Municipalité d'avoir mené ce travail jusqu'au bout. Les Ignymontains peuvent contribuer à ces actions, en prenant connaissance du contenu de l'atlas et en agissant à leur niveau pour préserver la nature.



SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Mardi 11 octobre à 19h, Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant. Conférence animée par Marine Linglart, écologue et directrice d'Urban-Eco-Scop. Entrée libre.

BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOS IDÉES AVANT LE 15 NOVEMBRE !



Les deux premiers budgets participatifs ont donné lieu à des réalisations concrètes : de nouvelles boîtes à livres, l'installation de cendriers publics et la mise en place de panneaux d'informations lumineux.

Vous avez une idée de projet innovant qui serait utile aux Ignymontain(e)s ? N'hésitez pas à la déposer sur le site de la ville (montigny95.fr) entre le 5 octobre et jusqu'au 15 novembre 2022 dernier délai.

Pour la 3^e année consécutive, la Ville a réservé un budget de 150 000 euros (maximum) pour financer des projets citoyens ayant un impact sur le territoire. Tous les habitants (hors associations et collectifs) peuvent s'en saisir, à certaines conditions : le projet doit être localisé sur le territoire communal ; il doit servir l'intérêt général et avoir une visée collective, c'est-à-dire bénéficier au plus grand nombre d'habitants et renforcer le vivre ensemble ; il doit être compatible avec les politiques menées sur le territoire ; et, entre autres critères, il ne doit pas engendrer de frais de fonctionnement chaque année. Le règlement complet est consultable sur le site de la Ville (rubrique « En un clic »).

Des projets d'habitants choisis par d'autres habitants

Une fois les projets déposés, ils seront étudiés par les services de la Ville pour vérifier qu'ils sont bien compatibles avec le règlement. Une commission se réunit ensuite pour étudier chaque idée déposée. Celle-ci est composée du maire Jean-Noël Carpentier, d'Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif et de 8 habitants tirés au sort sur la liste électorale et celle des usagers du Portail Famille de la ville.

Des réalisations concrètes depuis deux ans

Après l'installation de trois panneaux d'informations lumineux, la réalisation d'ateliers scientifiques et d'une fête de la science avec les accueils de loisirs ou encore la création d'un parcours vélo pour les enfants au bois Barraix, quatre nouveaux projets ont été retenus lors du précédent budget participatif : l'installation de deux nouvelles boîtes à livres parvis de la gare et rue Renoir ; la mise en place de nouveaux bancs et chaises Promenade des Impressionnistes et parc Launay (en cours) ; l'ajout de 10 nouveaux cendriers publics (en cours) ; et la réalisation d'une étude pour installer des panneaux solaires sur l'école du Centre (en cours).

ACTUALITÉS



Questions à Isabelle Moser

Conseillère municipale déléguée
au budget participatif

A quoi sert le budget participatif ?

Pour la 3^e année, la municipalité donne la possibilité aux Ignymontains de proposer des idées qu'ils aimeraient voir mises en œuvre. Plus de 40 projets ont été déposés depuis le lancement du dispositif et chaque appel à participation fait émerger des idées intéressantes qui sont ensuite analysées directement par d'autres habitants. Le budget participatif un moyen supplémentaire d'être acteur de la ville !

Faut-il avoir une idée précise et qui peut la déposer ?

Tous les habitants de la commune, sans condition d'âge et de nationalité, peuvent déposer un projet, à condition que celui-ci réponde aux critères du règlement. Il n'est pas nécessaire d'avoir une étude de faisabilité du projet ni un chiffrage précis, les services de la Ville pourront étudier chaque demande. L'important c'est de proposer un projet d'intérêt général qui améliore la vie des habitants.

Venez vous renseigner !

Des questions sur le budget participatif ?

Vous ne savez pas comment déposer un dossier ? La Ville vous accompagne et vous donne rendez-vous sur le marché Picasso, samedi 22 octobre de 10h à 12h. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès de l'espace numérique, espace Nelson Mandela, pour être accompagné dans le dépôt de votre dossier au 01 30 26 36 50.



BATTONS-NOUS CONTRE LE CANCER DU SEIN !

Chaque année, la Ville se mobilise autour d'Octobre rose, la campagne nationale de dépistage du cancer du sein. Plusieurs animations rythment cet événement pour rappeler à quel point se faire dépister est essentiel.



Samedi 15 octobre



> ZUMBA EN ROSE

A 18h, parvis Picasso. Entrée libre et gratuite

Organisée par la Ville et animée par l'association Mimo-Team, une grande zumba sera organisée parvis Picasso. Pas besoin de savoir danser, votre bonne humeur et une touche de rose suffiront. Petits et grands, sportifs et non sportifs, sont attendus nombreux pour montrer leur engagement dans la cause défendue ! Plus les participants seront nombreux et habillés de rose, plus la portée du message de prévention sera importante.



> APÉRO ROSE

A 19h, sur le parvis Picasso
Avec la participation financière du magasin Carrefour.

> THÉÂTRE FORUM



A 20h, au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant. Entrée libre et gratuite

Depuis plusieurs années, la compagnie Uvol travaille sur des thématiques comme la prévention des cancers, les violences conjugales ou encore la citoyenneté... Le théâtre forum est une méthode de théâtre interactif qui permet de faire participer le public. Un médecin du Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC-IDF) sera présent pour répondre à toutes vos questions.

Mercredi 19 octobre

> UN STAND POUR S'INFORMER

De 10h à 13h, dans la galerie commerciale Carrefour.

Un stand de prévention sera installé dans la galerie commerciale Carrefour par la Ligue contre le cancer du Val d'Oise et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC-IDF). Des outils ludiques et un buste d'autopalpation pour sensibiliser les femmes à l'autosurveillance seront à disposition, en présence des ambassadeurs relais des dépistages formés par la Ville.



> UN CAFÉ SANTÉ

De 15h à 17h, à l'Atelier (local situé derrière la mairie Picasso, à gauche du bureau de poste).



Un café santé est organisé par la Ligue contre le cancer du Val d'Oise et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC-IDF), pour échanger sur le cancer du sein, les moyens pour le prévenir et le dépister. *Inscriptions sur prevention@ville-montigny95.fr ou au 01 30 26 31 01*

Les opérations de Montigny pour la santé

Développées dans le cadre de la politique de la ville, les actions santé ont pour objectif d'améliorer la prévention et l'accès aux soins.



• Installation de défibrillateurs

La Ville a installé trente défibrillateurs entièrement automatiques (DEA) dans les lieux les plus fréquentés. Infos sur www.montigny95.fr

• Séances de vaccinations

La Ville organise, chaque mois, des séances de vaccinations publiques et gratuites à l'attention de tous les Ignymontains dès 6 ans. Les séances de vaccinations se déroulent au sein de la crèche familiale municipale au 13bis, rue Elsa Triolet de 17h30 à 19h. Se munir du carnet de santé ou de vaccinations.

• Mutuelle communale

Fruit du partenariat entre le CCAS de la ville et l'association ACTIOM, le dispositif "Ma Commune Ma Santé" permet aux Ignymontains d'accéder à une mutuelle sans limite d'âge ni questionnaire de santé. Offre nationale, ce dispositif propose plusieurs niveaux de garantie en fonction des besoins réels et propose une très bonne couverture santé et des montants de cotisations accessibles.

• Espaces sans tabac

La municipalité envisage de créer des espaces sans tabac devant les établissements scolaires. Cette démarche, soutenue par la Ligue contre le cancer, vise à dissuader les habitants de fumer à proximité des enfants.

QUESTION À

Audrey Jotham Sage-femme

au centre de santé Sagéo de Montigny-lès-Cormeilles.



Quand faut-il se préoccuper du dépistage du cancer du sein ?

Le dépistage du cancer du sein a pour objectif de diminuer le nombre de décès causés par ce cancer. Le centre régional de coordination des dépistages des cancers a mis en place un dépistage organisé qui concerne toutes les femmes entre 50 et 74 ans. Ces dernières reçoivent automatiquement un courrier les invitant à réaliser une mammographie. Cette invitation est renouvelée tous les deux ans. Dans ce cadre, cet examen est pris en charge par la caisse primaire d'assurance Maladie. Néanmoins, toutes patientes présentant des symptômes (douleur, rougeur, grosseur, écoulement anormal, rétractation du mamelon...) et ce, peu importe l'âge, doit se rapprocher d'un professionnel de santé référent : gynécologue, sage-femme ou médecin traitant.

Quel est le rôle de la sage-femme dans la prévention de ce cancer ?

Le rôle de la sage-femme, tout comme celui du gynécologue et du médecin traitant, est de sensibiliser les patientes à l'auto palpation des seins, mais également de faire un rappel sur les symptômes qui doivent amener à consulter le professionnel référent. Une consultation gynécologique, comprenant une palpation des seins, doit être réalisée au moins tous les ans, sauf signes anormaux. La sage-femme peut prescrire la mammographie et/ou l'échographie mammaire en cas de nécessité. J'ajoute que de rares hommes peuvent être touchés par le cancer du sein.



Questions à Monique Lamoureux

Adjointe au maire en charge des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences intra familiales.

Pourquoi est-ce important de mobiliser le grand public dans la lutte contre le cancer du sein ?

Chaque année, à Montigny comme dans toute la France, Octobre Rose est l'occasion d'une mobilisation de tous dans la lutte contre le cancer du sein. C'est pourquoi la municipalité a voulu renouveler et renforcer les actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants. Au cours de sa vie, près d'une femme sur huit sera confrontée à cette maladie. Dès 50 ans, il est donc essentiel pour les femmes de participer au dépistage. D'autant plus que cet examen est pris en charge à 100 % sans avance de frais.

Existe-t-il d'autres manifestations auxquelles la Ville s'associe en matière de santé ?

Depuis l'année dernière, nous participons à la campagne « Mars Bleu » qui informe le grand public sur les bénéfices du dépistage du cancer colorectal. En janvier prochain, nous allons sensibiliser les collégiens au cancer du col de l'utérus. Par ailleurs, un bus de la maison du diabète et de la nutrition 95 s'installera parvis Picasso, le 12 octobre prochain, de 8h à 12h30, pour aller à la rencontre des usagers de santé pour les informer, les sensibiliser sur le diabète et les risques cardiovasculaires mais aussi les éduquer à une meilleure hygiène de vie. Enfin au mois de novembre, la Ville va mettre en place des actions à l'occasion du mois sans tabac et une semaine d'actions contre les violences faites aux femmes. La santé est au cœur des priorités municipales. Après la crise sanitaire que nous venons de vivre, il est primordial de mener une politique de prévention et d'éducation pour la santé publique.



Au service des félins

L'École du Chat Libre du Parisis, créée il y a 30 ans, milite en faveur de la protection et de la défense des chats errants. L'association accueille près de 1 500 chats par an recueillis dans tout le département et ses environs. Sa mission : stériliser, identifier, soigner et placer les chats à l'adoption ou les remettre en liberté.



C'est en suivant Shadow, une minette tigrée de 9 ans, que nous entrons dans le bureau d'Evelyne Casimir-Millan présidente de l'École du chat libre du Parisis depuis 2007. Shadow s'installe paisiblement sur son bureau et attend que débute l'interview en ronronnant. « Elle a été adoptée bébé en 2013 et ses maîtres l'ont abandonnée en 2017 », relate Evelyne. Shadow fait partie des quelque 260 chats qui ont trouvé refuge à l'école du chat. Au total, le site abrite 7 enclos, une infirmerie et une zone de quarantaine. Un espace entièrement consacré au bonheur des chats, verdoyant et propre, avec de nombreux coins de repos et d'amusements. L'association compte 7 salariés à temps plein et près d'une centaine de bénévoles. « Nous recevons de nombreux appels chaque jour pour des chats abandonnés. Pendant les vacances, il n'est pas rare de constater que les propriétaires partent et laissent leur bête seule à la maison », remarque la Présidente de l'association. « Si on décide



Evelyne Casimir-Millan et Shadow

d'adopter un animal, il faut être conscient qu'il a besoin de soins et les assumer. Et le premier soin est la stérilisation. » La stérilisation des chats est un acte de protection. « En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. C'est une aberration de croire qu'une chatte doit avoir au moins une portée dans sa vie. Une femelle qui met bas 3 ou 4 fois par an a une espérance de vie de 4 ans. » En 2021 et 2022, l'école des chats a bénéficié d'un financement de l'État dans le cadre du dispositif France Relance de lutte contre l'abandon des animaux de compagnie ! Ainsi, l'association a pu s'agrandir ces derniers mois. Construire une pièce pour les adoptants, afin qu'ils puissent se familiariser avec le chat ou le chaton. Elle a aussi pu réaliser une vraie cuisine, où chaque jour, sont préparés les repas avec les soins nécessaires. La Ville subventionne également la structure. Des aides bien nécessaires pour l'équilibre et la santé des nombreux pensionnaires.

Pour adopter un chat ou aider l'association : www.chatsduparis.fr

ACTUALITÉS

SEMAINE BLEUE

Chouchoutons nos seniors !

Comme tous les ans au mois d'octobre, une semaine est consacrée aux personnes âgées : la semaine bleue. « Ateliers, spectacles, visites, repas dansant et cinéma animeront du 3 au 7 octobre l'édition 2022. C'est une programmation très diversifiée », souligne Christine Denis, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et handicapées. Début des festivités le lundi 3 octobre avec un atelier d'initiation au Fab Lab, à l'école Yves-Coppens, un espace équipé d'outils de création (logiciels, imprimante 3D, découpeuse, machine à floquer). Pour continuer cette journée, la projection du film *Elvis* au Centre culturel Picasso. Sortie cabaret, le mardi, à Paris. Laissez-vous envoûter par les jeux de lumière, séduire par les danseuses de French Cancan et détendre par les humoristes. Pour la suite des réjouissances, repas musical et atelier d'initiation à la photographie. Pour finir la semaine, visites du musée Grévin à Paris et du musée Pissarro, peintre impressionniste, à Pontoise. Une semaine de partage, de découvertes et de bonne humeur.

Retrouvez le programme complet de la Semaine Bleue sur montigny95.fr (en bas de la page d'accueil, publications).



CONSOMMATION

Des fruits et légumes bio à emporter



Ces dernières années, l'essor de la consommation locale a été favorisé par la multiplication des circuits courts, des ventes directes chez le producteur et des cueillettes ouvertes au public. Voilà plus d'un an que les paniers bio solidaires font escale chaque lundi à Montigny. Si vous êtes intéressé(e), il vous suffit de commander entre le jeudi et le samedi minuit, sur la plateforme Bio tout court en indiquant "Montigny-lès-Cormeilles" comme point de livraison. Le retrait des paniers a lieu le lundi de 16h30 à 18h30, à l'Atelier. Le local situé à gauche de la mairie Picasso (devant le parking Van Gogh) accueille chaque semaine

les cagettes de fruits et légumes bio pour les remettre à leurs destinataires. La distribution des paniers est assurée par l'association le 7^e Sel. L'objectif ? Proposer aux Ignymontains des fruits et légumes de saison, bio et cultivés localement, à Cergy par le maraîcher *Les Plaisirs du jardin*. Le tout à un tarif le plus accessible possible (de 7 à 24 euros) et sans engagement : vous ne commandez que selon vos besoins et vos envies !

Il est également possible de commander d'autres produits bio et locaux, tels que des pains, jus de fruits, œufs, pâtes et farines, miels, fromages de chèvre.

COMMERCE

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie



« *Tout est fait maison !* », insiste Lahcen Ait Akka, co-gérant de la boulangerie pâtisserie artisanale qui a ouvert le 1er septembre dernier au n°1 place Lucy quartier de la gare. Lui se charge chaque jour de préparer les produits salés parmi lesquels des tacos, sandwiches, pizzas, panini... Abdelkader Keddar, également co-gérant, est le pâtissier de l'équipe : « *J'ai commencé en faisant deux ans d'apprentissage auprès du grand chef Claude Masseron. Puis j'ai travaillé dans le 16^e arrondissement de Paris auprès de Gilles Amon qui m'a beaucoup appris et quelques temps aussi chez Pierre Hermé* », explique-t-il. La boulangerie-pâtisserie « *Farine et tradition* », ouverte tous les jours de 7h à 20h (8h-16h le dimanche), compte six personnes : deux boulangers, un chef pâtissier, deux vendeuses et un gérant. « *Nous sommes très heureux de cette ouverture tant attendue et que les cellules commerciales trouvent preneurs pour venir animer la place Lucy* », indique Jimmy Jouhanet, conseiller municipal délégué au commerce local et au développement économique.

ACTUALITÉS



La mairie délivre désormais cartes d'identité et passeports

A partir de ce mois d'octobre 2022, il sera possible de vous rendre à la mairie Picasso pour faire une demande ou renouveler votre Carte Nationale d'Identité (CNI) ou votre passeport. La mairie a été équipée fin septembre d'un poste informatique sécurisé, connecté au réseau du Ministère de l'Intérieur, et notamment d'un lecteur d'empreintes biométriques. Un rendez-vous dure environ 30 minutes et le délai moyen pour recevoir votre pièce d'identité est d'environ 4 semaines, selon les périodes.

Prise de rendez-vous obligatoire auprès du service Etat-civil au 01 30 26 30 26.

La liste des documents à apporter est indiquée sur montigny95.fr (rubrique *Mes démarches, CNI-Passeport*).



DES COURS DE CIRQUE À LA MLC

La maison des loisirs et de la culture propose une nouvelle activité, tenue par André Bouglione, petit-fils de la célèbre famille du cirque. Jonglerie, assouplissement, équilibre, arts clownesques... Autant d'ateliers d'initiation programmés, salle CIEL, avenue Fernand-Bommelle, le mercredi de 14h à 15h15 (pour les 4-7 ans) et de 15h30 à 16h45 (pour les 8-12 ans). Un cours d'essai gratuit est possible le mercredi 12 octobre sur inscription auprès de la MLC : tél. 01 75 40 91 01.

E-mail : mlcmontigny95@gmail.com



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ENSEIGNE CONTINENT

« *Continent, l'achat gagnant.* » C'est avec ce slogan que l'hypermarché ouvre ses portes à Montigny le 29 mai 1974. Avec son logo composé d'un « C » bleu rempli d'un disque rouge, Continent s'installe sur près de 4100 m² de terres de culture, le long de la RN 14 (actuel boulevard Victor Bordier). A l'époque, Montigny ne possède que très peu d'équipements. Elle n'est encore qu'un bourg « avec son église, ses vieilles rues, quelques maisons vétustes et sans confort, les unes contre les autres », écrit le journal *Le Parisien* dans son édition du 12 décembre 1972. Mais la commune connaît des signes d'urbanisation dès 1965. Votée par la municipalité dirigée par Robert Mulot le 10 septembre 1971, la création de la ZAC Les Frances marque le véritable début de l'urbanisation de la ville qui passe de 2080 logements en 1968 à 5206 logements en 1983. Ce bond démographique est une opportunité pour Montigny de se doter d'équipements publics récents et d'attirer un grand centre commercial, concept en plein essor à cette époque.



Continent dans les années 1975-1980 à Montigny.

Un positionnement original

L'arrivée de Continent est un événement pour les Ignymontains : « *Alors que les centres commerciaux émergeaient en périphérie des villes, celui de Montigny ouvre en cœur de ville, c'était atypique. Tout Montigny allait y faire ses courses, les habitants étaient fiers de posséder leur grande surface à laquelle on pouvait accéder à pied* », se souvient Odile Cantin, conseillère municipale de 1983 à 1995, adjointe, puis 1ère adjointe au maire de mars 2014 à mars 2020. « *Le jour de l'ouverture, il y avait une queue immense* », se souvient Geneviève Courant, habitante de la rue de la République. « *J'ai acheté à la résidence Les Sources sur plan* », témoigne Wolfgang Arens, habitant du quartier des Frances, « *il n'y avait que des champs, des arbres fruitiers. L'installation du magasin Continent a marqué un tournant dans l'urbanisation de la ville* ». « *On ne voyait pas l'arrivée de cette grande surface d'un bon œil* », nuance Françoise Lardier-Aury, ancienne conseillère municipale dont les parents tenaient une épicerie jusqu'en 1982 rue de la République, « *mais finalement, nous n'avions pas la même clientèle, nous proposions surtout des produits régionaux et à la différence de Continent, nous faisons crédit* ».



© DR

Un agrandissement contre un marché couvert

L'installation de Continent ne signe pas la fin des commerces indépendants. La municipalité de l'époque tient à conserver un marché alimentaire couvert. Elu maire en 1977, Robert Hue négocie âprement avec Continent le droit à une extension de 2400m² de sa surface de vente et à l'installation de seize commerces dans sa galerie marchande. En échange, il obtient le financement à hauteur de 2,83 millions de francs (environ 430 000 euros) versés à l'Agence foncière et technique de la région parisienne (A.F.T.R.P.) pour permettre la construction de nouveaux équipements utiles aux habitants, de 100 emplois au sein de Continent réservés aux Ignymontains, de l'installation de commerçants indépendants et du financement d'un marché composé d'une trentaine de commerçants non sédentaires. Ce marché couvert voit le jour près de la pharmacie place Delacroix, avant de voir son activité décliner et de déménager en cœur de ville le 30 avril 2011, à l'emplacement actuel du marché parvis Picasso. Continent ferme en 2000 à la suite du rachat par Carrefour du groupe Promodès auquel appartenait l'enseigne. Aujourd'hui les centres commerciaux traditionnels, confrontés aux changements de mode de vie et à la montée en puissance du commerce virtuel, tentent de se réinventer, notamment en s'implantant dans des projets mixtes au cœur des centre-villes.

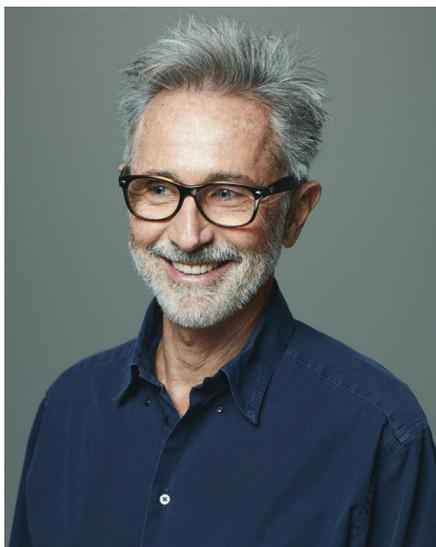


Le quartier des Frances et Continent dans les années 1980.

© DR

© DR

Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de Montigny pendant la Première Guerre mondiale. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).



ÇA BOUGE

THÉÂTRE

Thierry Lhermitte à Picasso !

Seul sur scène, Thierry Lhermitte montera pour la première fois sur les planches du Centre culturel Picasso vendredi 21 octobre à 20h30. Il interprètera une pièce adaptée du livre « *Les fleurs de soleil* » de Simon Wiesenthal. **Entretien.**

Comment est né ce projet théâtral ?

J'ai lu ce livre un peu par hasard et il m'a passionné. Je l'ai fait lire à des amis dont le producteur Jean-Marc Dumontet, mais pas du tout dans le but d'en faire un spectacle. C'est lui et le metteur en scène Steve Suissa qui ont eu l'idée de me proposer de donner vies aux personnages de cette histoire incroyable.

Qu'est-ce qui vous a touché dans l'histoire de Simon Wiesenthal, connu pour avoir participé à l'arrestation de nombreux criminels de guerre nazis ?

C'est cette question indécidable du pardon à accorder ou non, dans quelle situation ? A qui ? Comment ? Ce problème se pose d'une manière dingue dans l'histoire de Simon Wiesenthal. C'est ce qui m'a interpellé.

A titre personnel, pensez-vous que l'on puisse tout pardonner ?

Non, je ne crois pas. Mais je pense que l'on peut pardonner certaines choses dans certaines circonstances. Après avoir lu et écouté des réflexions sur le pardon, je me suis fait ma petite philosophie : il me semble que le pardon est acceptable après la justice, après la demande de pardon, là alors peut-être qu'il est possible de pardonner.

On vous connaît surtout pour vos rôles dans des comédies. Vous êtes aujourd'hui très investi dans le soutien à la recherche médicale et au théâtre dans ce seul en scène. Vous n'avez plus envie de rire ?

Si bien sûr ! J'ai du plaisir à jouer dans ce qui m'intéresse, en fonction de mes coups de cœur. Je n'ai pas d'autre ligne de conduite en la matière et je vais m'investir jusqu'en mars prochain dans la tournée de *Fleurs de soleil*.

Tarifs : 35,50€ (plein), 30,50€ (Ignymontain, 25,50€ (réduit). **Billetterie : montigny95.fr**

EXPOSITION

DOISNEAU S'EXPOSE À COROT

Vous aimez les photographies de Robert Doisneau ? Rendez-vous du samedi 8 octobre au dimanche 6 novembre 2022 à l'Espace Corot – Maison des Talents, pour une exposition exceptionnelle. Le célèbre photographe humaniste s'est toujours intéressé à la vie des gens. Cette exposition est consacrée aux clichés de son ami Maurice Baquet, acteur, violoncelliste et alpiniste. Vous découvrirez des photographies parfois tendres, parfois comiques, qui ne laissent personne indifférent.

Exposition visible du samedi 8 octobre (vernissage à 16h) au dimanche 6 novembre 2022, à l'Espace Corot – Maison des Talents, 8 Grande rue.

Deux rendez-vous à ne pas manquer :

→ **Le club des petits historiens de l'art**, mercredi 12 octobre de 15h à 17h30. Les 6-12 ans seront initiés à la construction d'une photo. Réservation obligatoire au 01 30 26 30 11.

→ **Après-midi de l'art**, jeudi 20 octobre de 15h à 17h. Visite de l'expo commentée, sur réservation au 01 30 26 30 11 ou 01 30 26 37 81.



AGENDA

Octobre 2022

DU 3 AU 7

➤ SEMAINE BLEUE,
Semaine nationale des retraités et personnes âgées
Sur inscriptions

VENREDI 7

➤ SPECTACLE
L'ÉCOLE DES FEMMES
Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 20h30
Tarif plein : 25,50€/Tarif ignymontain : 20,50€/Tarif réduit : 15,50€
Billetterie en ligne sur
www.montigny95.fr

DU 8 AU 6 NOV

➤ EXPOSITION MAURICE BAQUET
PAR ROBERT DOISNEAU
Inauguration le samedi 8 octobre à 16h. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.
Maison des talents-espace Corot
Grande rue

MARDI 11

➤ CONFÉRENCE SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 19h

MERCREDI 12

➤ STAND DE SENSIBILISATION SUR LE DIABÈTE
Parvis Picasso de 8h à 12h30

SAMEDI 15

Dans le cadre d'octobre rose

➤ ZUMBA EN ROSE
A 18h, parvis Picasso.
Entrée libre et gratuite

➤ APÉRO ROSE
A 19h, sur le parvis Picasso

➤ THÉÂTRE FORUM
A 20h, au Centre culturel Picasso.
Entrée libre et gratuite

MERCREDI 19

Dans le cadre d'octobre rose

➤ STAND DE SENSIBILISATION DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Galerie de Carrefour, de 10h à 13h

➤ CAFÉ SANTÉ
De 15h à 17h, à l'Atelier
Inscriptions sur
prevention@ville-montigny95.fr
ou au 01 30 26 31 01

VENREDI 21

➤ SPECTACLE *FLEURS DE SOLEIL*
Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant à 20h30
Tarif plein : 35,50€/Tarif ignymontain : 30,50€/Tarif réduit : 25,50€
Billetterie en ligne sur
www.montigny95.fr

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Comme vous le savez pour Montigny, nous avons un objectif clair : grâce à des projets structurants, nous voulons améliorer la ville. C'est dans cet esprit que notre majorité, lors du conseil municipal du 29 septembre, a voté des délibérations importantes concernant ces projets.

Pour le centre-ville d'abord, avec la poursuite de l'opération « Cœur de ville » visant à créer de nouveaux espaces de commerces et de services, une nouvelle école, une salle de spectacles, des espaces verts, des logements... Ce centre-ville sera un nouveau lieu de vies dans la commune et beaucoup d'habitants attendent sa réalisation avec impatience. Nous regrettons toutefois que les élus désignés de l'opposition municipale n'aient pas été présents le 20 septembre à la première réunion du jury-concours visant à retenir 5 architectes qui proposeront chacun en janvier un projet pour la nouvelle école du boulevard Victor-Bordier.

En pratiquant la stratégie de la « chaise vide », M. MARQUES et Mme MELO continuent leur opposition stérile, sans faire de propositions. Ils ont la même pratique au conseil municipal. C'est dommage.

Aussi le projet du village se concrétise. Le projet a évolué au fur et à mesure des réunions de concertation avec les habitants pour répondre au mieux à leur besoin. Le « Castel » sera conservé, un nouveau plan de circulation sera élaboré, le bois des Feuillantines sera ouvert au public. En s'intégrant au cadre de vie du quartier, ce projet va donner un nouvel élan au village. Les habitants peuvent s'informer à tout moment, grâce notamment à la maquette 3D du projet exposé à l'Hôtel de ville. Des réunions d'information auprès des habitants seront organisées dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, nos projets de conservatoire à rayonnement communal (CRC), de ferme pédagogique, de centre social et de musée avancent toujours.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

La rentrée rime avec projets immobiliers !

En effet, lors du conseil municipal du 29 septembre, la majorité a décidé de donner un coup d'accélérateur aux différents projets immobiliers qu'elle souhaite réaliser sur la Ville.

Ainsi, s'agissant des projets portés sur la zone de la RD14, elle a voté le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique portant sur l'expropriation d'un certain nombre de biens situés Boulevard Victor Bordier, Lieudit « Les Duchènes » et Rue du Général de Gaulle. Cette délibération concerne une première opération portant sur la création de 18 393 m² de surface de plancher hors équipements.

En outre, s'agissant des projets portés sur la zone du Village, elle a voté la vente des terrains communaux cadastrés AC 27, 211 et 234, sis Grande Rue et rue de la Poste, au promoteur Les Nouveaux Constructeurs pour un montant de 1 055 775 euros. Pour rappel, il a été délivré au promoteur Les Nouveaux Constructeurs, deux permis de construire en dates des 05/12/2019 et 16/05/2022 pour la réalisation de 105 logements, des places de parking privatives en sous-sol et deux cellules commerciales.

Cette dernière opération (à laquelle il convient d'ajouter le projet de 27 logements situé Rue du Panorama) va avoir un impact important sur la vie du Village, ne serait-ce qu'en termes de circulation pendant les périodes de chantiers et a posteriori une fois les logements achevés et vendus. Nous ne disposons malheureusement que de très peu d'informations à ce jour, notamment sur un éventuel plan de circulation qui serait envisagé.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Augé Léon
Azede Evhan
Bala Harini
Bouzerara Taïna
Cagnard Recular Lauryne
Camara Seydou
Cavé Julyana
Dert Inaya
Diabate Saïd
Diallo Neyla
Elfalal Talia
Fahlaoui Saadana Elia
Foschia Alaïa
Idir Naim
Hamdaoui Sauvee Sayfedine
Hasnaoui Yassmine
Lassaut Rogé Océane
Leffondré Farhan
Magnin Indra
Martins Léa
Matasila Jelani
Matos Da Silva Emma
Mikhail Sarah
Mohammed Jarir
Osias Josapha
Pignier Djenna
Samake Rokiatou
Shahein Sohan
Temtem Rihèm
Zoltan Badiu Amira

Mariages

Francisquin Jean-François
et Sither Véronica
Moreau Gérard
et Navaro Martine
Roussel Pascal
et Vermeersch Martine

Décès

Bamba Alima
Benmohamed Fatima
Bunel Christiane
Dharmalingam
Gavé Muguette
Ganzerly Pierre
Gerret Robert
Kazadi Muleka
Masclat Guy
Morhain Françoise
Vieillard Maurice

A SAVOIR

RÉPARATION DE VÉLOS

Les ateliers de réparation de vélos se poursuivent jusqu'à fin octobre ! Val Paris met en place des ateliers gratuits de réparation de vélos au sein des gares routières de Montigny-Beauchamp, Ermont-Eaubonne et Cormeilles-en-Paris. A Montigny, rendez-vous devant la gare de Montigny-Beauchamp les mardis 11 octobre et 25 octobre de 15h30 à 18h30. Des salariés en insertion professionnelle bricoleront et régleront les vélos des particuliers pour les interventions d'entretien et de mise en sécurité basiques. Le dispositif initié par l'agglomération est proposé par le chantier d'insertion Véloservices porté par l'association La Sauvegarde 95.

PERMIS DE LOUER

Expérimenté depuis juin 2019 sur quatre communes volontaires dont Montigny, le dispositif du permis de louer sera généralisé à partir du 1er novembre 2022 sur les 15 communes de l'agglomération. Le Permis de louer vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé. Il permet également d'apporter des conseils et des points de vigilance pour la préservation ou l'amélioration de la qualité du logement, notamment sur le risque de déqualification des biens à la location avec la nouvelle réglementation énergétique. Il permet aussi d'orienter le cas échéant vers les personnes-ressources capables de vous conseiller sur les travaux à réaliser. Le dispositif est gratuit. Il ne s'applique qu'à certaines rues dans chaque commune. Le périmètre faisant l'objet d'une autorisation et la demande préalable d'autorisation de mise en location peut être faite en ligne sur www.valparisis.fr ou par courrier simple.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis la rentrée de septembre, afin de mieux répondre aux attentes des usagers, la bibliothèque Georges-Brassens, place de la Libération, a modifié ses horaires. La bibliothèque est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h, le mercredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h.

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'association AIDES recrute des animateur(ice)s d'actions, en CDI ou CDD 35 heures par semaine en Ile-de-France. Objectif : renforcer ses actions de promotion de la santé, de sensibilisation et d'accueil de ses publics cibles. Candidatures et envoi de CV/lettre de motivation à Madame Chauvin : recrutementidf@aides.org
Plus d'infos sur www.aides.org

LA CROIX ROUGE

La Croix-Rouge Française effectuera une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à Montigny du 10 octobre au 5 novembre prochains. Cette campagne vise à obtenir de nouvelles adhésions mais ne fera pas l'objet d'une quête (collecte de fonds en espèce ou en chèque).

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

DÉRATISATION

Une campagne de dératisation sera menée par la communauté d'agglomération du Val Paris et son délégataire du 31 octobre au 4 novembre prochains à Montigny-lès-Cormeilles, sur les réseaux d'assainissement. Les commerçants, les bailleurs et les particuliers sont invités également à s'inscrire dans cette démarche pour éviter la prolifération des rongeurs. Chacun peut également agir en veillant à entreposer ses ordures ménagères dans des conteneurs adaptés, couvercles fermés (si votre bac est fendu, n'hésitez pas à contacter le syndicat Emeraude qui vous le change gratuitement.
Infos : www.syndicat-emmaude.fr).

BUTTES DU PARISIS

L'agence des espaces verts organise un comité d'usagers de l'espace naturel régional des Buttes du Paris, mercredi 19 octobre à 15h, route stratégique à Cormeilles-en-Paris (à côté de l'ESAT La Montagne). Ce rendez-vous de 2h environ se veut un moment de dialogue et de concertation autour de l'aménagement et de la gestion du site. Parmi les sujets abordés : le programme des travaux sylvicoles, les interventions pour valoriser la biodiversité, l'entretien quotidien du massif, les aménagements paysagers ou encore l'accueil du public. L'occasion cette année de découvrir les aménagements en cours sur le domaine Chabrand-Thibault.
Inscriptions obligatoires (avant le 12 octobre) au 01 83 65 38 59 ou par e-mail : fkamel@aev-iledefrance.fr



Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez savoir ce qui se passe à Montigny ? Vous n'êtes pas encore abonné à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

A close-up portrait of Thierry Lhermitte, an older man with grey hair and a beard, wearing glasses and a dark blue shirt. He is smiling slightly. The background is a soft, out-of-focus grey.

CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Ven
21
octobre

.....
20H30

JMD PRODUCTION présente

THIERRY LHERMITTE

dans

**FLEURS
DE SOLEIL**

de **SIMON WIESENTHAL**



RÉSERVATION SUR
montigny95.fr

 Ville de
Montigny
Lès Cormeilles